

NOTICE

Le chemin rural n° 8 du Grand Mazerolles est un chemin de 108 mètres de long sans issue qui nait sur la voie communale n° 1 du Sablon. Il sépare la propriété GUEZENEC de la propriété ROBERT et sert aujourd'hui d'accès à chacune de ces deux propriétés.

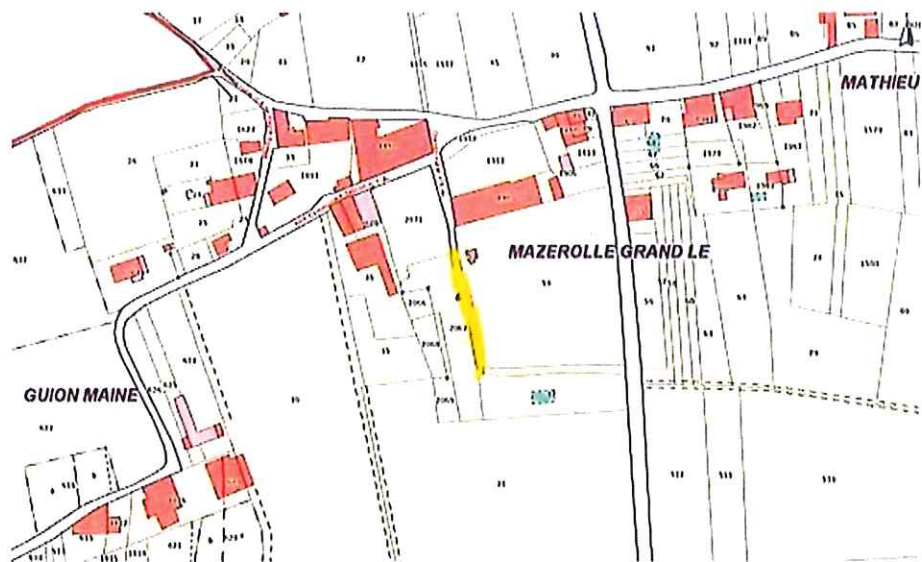
Ce chemin rural ne peut pas être un chemin de randonnée car il est en impasse.

Monsieur ROBERT souhaite construire une maison d'habitation sur sa parcelle A 2067 et souhaite une cession de ce bout de chemin rural.

Monsieur GUEZENEC, propriétaire de la parcelle A 54, a la clôture récente de cette parcelle qui empiète largement sur le chemin rural en face de la parcelle A 2067 d'où une demande de cession de ce bout de chemin rural.

Les deux parties qui sont les seuls riverains à pouvoir avoir une prétention sur cette cession sont d'accord (suite à un courrier reçu en mairie) pour acquérir ce bout de chemin rural d'une longueur de 62 mètres.

Le bout du chemin contigu à la parcelle A 2071 d'une longueur de 46 mètres ne sera pas cédé car il va desservir la future maison de M. ROBERT, la maison de M. GUEZENEC et une éventuelle future construction sur la parcelle A 2071.



Dans sa session ordinaire du 5 juillet 2018, le Conseil Municipal de Cars, sous la présidence de Monsieur Alain JOURDAN décide de donner une suite favorable à cette requête et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour lancer la procédure.
